

A tous les élèves de 3^e année

Archivage électronique des TM

Comme cela a déjà été annoncé précédemment, l'archivage des TM se fera de manière électronique. Chaque élève dont le TM est validé (même si la note est insuffisante) doit préparer un exemplaire électronique complet de son travail, avec les annexes, le tout au format PDF (max 50 MB). Pour les travaux artistiques, des directives spéciales sont données (voir en bas de page). Le fichier préparé (sur une clé USB) doit impérativement être nommé :

CSM_TM_année_nom_prénom_f.pdf

Il sera déposé sur un serveur commun aux écoles du S2 et répertorié dans le catalogue de la bibliothèque-médiathèque de l'école pour le stockage et la consultation des TM. L'enregistrement des fichiers se fera, par classe, selon l'horaire suivant. :

Lundi 25 juin 2018 en salle 5.3.5

8h00	3B1
8h25	3C2
8h50	3D3
9h15	3C1
9h40	3B2
10h05	3A1
10h40	3A2

13h15	3D1
13h40	3E3Z
14h10	3E1Z
14h35	3D2
15h00	3E2Z
15h25	Réserve
15h50	Réserve

Merci de préparer à l'avance les fichiers pour que le travail d'enregistrement puisse se faire rapidement. Les élèves qui seraient absents le lundi 25 juin, contacteront directement Mme Yvonne Manser par mail : ManserY@edufr.ch

Avec mes meilleures salutations.

Sébastien Uldry proviseur

Directives spéciales pour les travaux artistiques

- Pour les **TM** en **Arts visuels**, l'élève dépose sur le serveur **un seul fichier** (format PDF), comprenant le rapport écrit et, en annexe, **une** photographie numérique (format JPEG) de son œuvre (photographie, maquette, tableau, sculpture, dessin ou autres).
- Pour les **créations littéraires** (pièce de théâtre, récit, roman ou autres), l'élève dépose sur le serveur **un seul fichier** (format PDF), comprenant le rapport écrit et en annexe la version numérique de sa création (par ex. livret de la pièce de théâtre, partitions ...).
- Pour les productions audiovisuelles (courts-métrages, œuvres musicales, interview ou autres), l'élève dépose sur le serveur uniquement le rapport écrit (format PDF). Il remet également à Mme Manser un CD ou DVD contenant sa création audiovisuelle.